

Le 08/11/08

Cher(e) collègue et adhérent(e),

Lors de la dernière assemblée générale de l'ARELAG, aucune décision n'a pu être prise, le quorum n'étant pas atteint : en effet, hormis la Présidente, la Trésorière et 2 collègues retraités, un seul adhérent s'était déplacé et nous n'avons reçu que 6 pouvoirs par courrier (120 avaient été envoyés).

1- Nous vous proposons donc de nous réunir pour une nouvelle Assemblée Générale

Le mercredi 26 novembre à 14 heures 30

à La Maison des Langues et des Cultures (1141 Avenue Centrale-Domaine universitaire)
Salle des Conseils, 2^o étage, arrêt Tram Bibliothèques

Ordre du jour : renouvellement du bureau en totalité, rapport financier, bilan d'activité, divers..

Toutefois, pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, une **Assemblée Générale extraordinaire** se tiendra le même jour à **15 heures** : elle devra décider, à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés du devenir de l'association. Si la dissolution devait être décidée, le solde financier serait versé à la Cnarela.

- 2- A la suite de notre courrier de février, et après la date de l'assemblée, nous avons reçu 6 chèques d'adhésion, ce qui ne permet pas la publication d'un bulletin.
- 3- En fonction des décisions prises dans la prochaine assemblée, il sera procédé à la publication d'un bulletin pour 2008 ou au remboursement de ces collègues.
- 4- Rappel de la situation précédente (courrier du 8 février 2008):
« Vous n'avez pas reçu de bulletin en 2006 et 2007. Nous espérons qu'un bulletin pourra être prêt en 2008 ». Deux cas se sont présentés:
- les chèques d'adhésion 2006 encaissés ont été validés pour une adhésion automatique en 2008. Nous l'avons précisé aux adhérents concernés. Les chèques non encaissés ont été retournés dans le courrier précédent.
- 5- Nous vous rappelons que l'envoi du bulletin est subordonné au règlement anticipé de la cotisation de 18 Euros et vous vous remercions de **transmettre ces informations aux nouveaux collègues qui ne connaîtraient pas encore l'ARELAG.**

La Présidente : V. Guyot
La Trésorière : H. Artaud

POUVOIR

(à renvoyer avec fiche d'adhésion et chèque à la Présidente)

Nom
Etablissement
Adresse Personnelle

Prénom

Donne pouvoir à
du

pour me représenter à l'A.G. de l'ARELAG

Fait le

Signature

